

VENDREDI LE 22 MAI 2009

Séance extraordinaire du conseil municipal du Canton de Lingwick, tenue au 72, Route 108, Lingwick (Québec), vendredi, le 22 MAI 2009 à 17 h 05, Présidée par Madame Céline Gagné, mairesse, et à laquelle assistent les conseillers suivants :

M. Marcel Guillemette, M. André Poulin, M. Gaston Cloutier, M. Serge Gilbert et M. Jean-Guy Marois, formant quorum.

Mme Monique Polard, directrice générale et secrétaire-trésorière est présente.

▲ ▲ ▲ ▲ ▲ ▲ ▲ ▲

1. Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 17 h 05.

2. Adoption de l'ordre du jour

2009-173

Il est proposé par le conseiller Marois, appuyé par le conseiller Guillemette et résolu d'adopter l'ordre du jour incluant les ajouts des points suivants :

5. Route 257 : Travaux de réhabilitation :
 - 5.1 Achat de ponceaux et collets
 - 5.2 Achat de sable pour l'installation des ponceaux
 - 5.3 Achat de gravier brut
6. Chemin North Hill – Travaux :
 - 6.1 Achat de gravier
 - 6.2 Achat de panneaux de signalisation

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

3. Renoncement de l'avis de convocation

2009-174

Il est proposé par le conseiller Cloutier, appuyé par le conseiller Gilbert et résolu que les membres du conseil tous présents sont unanimes a renoncer à l'avis de convocation.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

4. Dossier – camion citerne – Appels d'offres par invitation écrite

Considérant l'adoption de la résolution 2009-119, adoptée lors d'une séance extraordinaire tenue le 28 avril 2009, pour des demandes d'appels d'offres par invitation écrite afin d'acquérir un camion citerne pour le service incendie;

Considérant que 2 soumissions ont été reçues et que celles-ci répondent aux spécifications et garanties demandées dans le cahier des charges, soit :

. Héloc Ltée Camion Sterling 2003 avec une citerne neuve 2009
Moteur : 225 HP
Prix : 99 939,52 \$ incluant les taxes

. Levasseur Camion Freightliner 2003 avec une citerne neuve 2009
Moteur : 250 HP
Prix : 107 557,46 \$ incluant les taxes

2009-175

Il est proposé par le conseiller Gilbert, appuyé par le conseiller Poulin et résolu de procéder à l'acceptation de la soumission de la compagnie Héloc Ltée, visant l'acquisition d'un camion Sterling 2003 avec citerne neuve 2009, au montant de 99 939,52 \$ incluant les taxes.

L'unité dans son ensemble sera vérifiée et devra avoir passé avec succès les tests de performances du **Laboratoire des Assureurs du Canada (ULC)** et être construit en conformité à la norme **CAN/ULC S-515-04**. Un rapport d'attestation de conformité au Guide d'application des exigences relatives aux véhicules et accessoires d'intervention du **Comité technique sur les véhicules d'intervention en sécurité incendie du Ministère de la Sécurité publique**, dûment signé par un représentant du Laboratoire des Assureurs du Canada, sera remis à l'acheteur et les frais d'inspection / certification seront à la charge du soumissionnaire.

Le test en charge devra rencontrer le standard **CAN/ULC S-515-04**, en considérant 3 pompiers de 200 livres ainsi que 1,000 livres d'équipements sur le véhicule.

Le véhicule devra avoir passé avec succès la vérification mécanique annuelle exigée par la Société de l'Assurance Automobile du Québec dans un délai de 30 jours précédant la date de livraison.

Le réservoir à eau, neuf, sera construit en aluminium poli, non corrosif, de forme semi-elliptique de 96 pouces, conforme aux normes **DOT406** et **CAN/ULC S-515-04**, d'une capacité de 8,500 litres, ajustable, fond, côtés et dessus en aluminium # **5454-H32**, têtes et plaques anti-ballotement en aluminium # 5454-0. Ce réservoir sera fabriqué pour répondre en tous points à la norme **CAN/ULC-S515-04**.

Héloc Ltée devra livrer au Canton de Lingwick le camion muni de la citerne dans les cent (100) jours suivant l'adoption de cette résolution, soit au plus tard, le 1^{er} septembre 2009 à 15 h. L'équipement devra être livré au 9, chemin Fontainebleau à Lingwick dans la province de Québec. Lors de la livraison à la Municipalité, le soumissionnaire devra fournir sur place les services d'une personne qualifiée, pendant un minimum de une (1) heure pour informer les utilisateurs sur l'opération, l'entretien et le fonctionnement du véhicule et de ses équipements. De plus, une fiche détaillée de la ligne d'assemblage ou un bon de livraison détaillant l'équipement facultatif par le fabricant sera fourni par Héloc Ltée.

Une période d'essai du camion et de la citerne d'une durée maximale de 20 heures sera allouée au Canton de Lingwick avant la signature définitive du contrat.

La garantie minimale du manufacturier est la suivante :

1 an sur la base du moteur (tout ce qui baigne dans l'huile)

1 an sur la transmission et le différentiel (tout ce qui baigne dans l'huile)

1 an sur la sirène

5 ans sur les feux d'urgence

5 ans sur la citerne

Le soumissionnaire sera responsable du respect et de l'exécution des garanties et des équipements fournis avec le camion et/ou citerne.

En cas de retard dans la livraison, les parties conviennent et le soumissionnaire accepte que la Municipalité puisse, à compter de la date d'envoi d'un avis par poste certifiée au soumissionnaire, retenir à même le prix d'achat une somme de 200,00 \$ chaque jour de retard à titre de dommages-intérêts liquidés.

De plus, après trente (30) jours de retard, la Municipalité pourra mettre fin au contrat, le soumissionnaire n'ayant alors aucun recours à l'encontre de la Municipalité; dans ce cas, la Municipalité pourra néanmoins exiger le paiement d'une somme de 5 % du coût total à titre de dommages-intérêts liquidés.

Le conseiller Cloutier vote contre.

ADOPTÉ SUR MAJORITÉ DES CONSEILLERS

5. Route 257 : Travaux de réhabilitation :

5.1 Achat de ponceaux et collets

Considérant les travaux qui seront exécutés sur la route 257 dans le but de terminer la mise à niveau de cette route;

Considérant que des ponceaux doivent être remplacés ou rallongés;

Il est proposé par le conseiller Marois, appuyé par le conseiller Guillemette et résolu que la municipalité fasse l'achat auprès de la compagnie Centre du ponceau Courval, des ponceaux décrits ci-dessous :

6. Chemin North Hill – Travaux

6.1 Achat de gravier brut et de pierres

Considérant les travaux de redressement d'une courbe dans une côte du chemin North Hill;

2009-179

Il est proposé par le conseiller Marois, appuyé par le conseiller Cloutier et résolu d'acheter les matériaux suivants :

. Léo Barolet et compagnies : gravier brut au coût :

Matériaux : 3,40 \$ / tonne sans les taxes mais incluant la somme de 0,50 \$ la tonne tel que stipulé par le règlement 270-2008 - Règlement concernant la constitution d'un fonds local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques (Droits sur les gravières et sablières)

Transport : 6 \$ / tonne sans les taxes approximativement selon la distance incluant le chargement et la pesée de chaque camion au fur et à mesure des besoins pour une quantité d'environ plus ou moins de 1 500 tonnes selon les besoins.

. Graymont : une quantité approximative de 80 tonnes de pierre 50 x 150 mm au coût de 10 \$ / tonne sans les taxes.

Cette pierre sera transportée par les camions de la municipalité.

DOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

6.2 Achat de panneaux de signalisation

2009-180

Il est proposé par le conseiller Marois, appuyé par le conseiller Guillemette et résolu d'acheter auprès de la compagnie Signalisation de l'Estrie, les panneaux de signalisation suivants :

. 2 panneaux D-70-2 : « Maximum 50 km/ h » - coût : 34,25 \$ chacun

. 2 panneaux D-70-2 : « Maximum 70 km/h » - coût : 34,25 \$ chacun

. 2 panneaux D-70 : Signal avancé de « Maximum 50 km/h » - coût : 30 \$ chacun

qui seront installés sur le chemin North Hill pour la section étroite en haut d'une côte de cette route. Pour un total des coûts de 222,36 \$ incluant les taxes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Les conseillers acceptent d'ajouter le point suivant à l'ordre du jour :

Chemin North Hill - Location d'un compacteur

2009-181

Il est proposé par le conseiller Guillemette, appuyé par le conseiller Cloutier et résolu de louer les services d'un compacteur ayant 60 pouces de compaction de Léo Barolet et compagnie(s) au tarif horaire de 85 \$ de l'heure plus les taxes pour la section de la côte qui sera redressée sur le chemin North Hill.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

7. Période de questions

Aucune question.

8. Levée de la session.

2009-182

Il est proposé par le conseiller Gilbert que la levée de la session soit prononcée. Il est 18 h 58.

CANTON DE LINGWICK

Céline Gagné, Mairesse

Monique Polard, directrice générale
et secrétaire-trésorière